

# Rectification

Objekttyp: **Corrections**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **59 (1949-1950)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

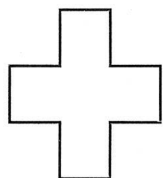
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# VOTRE



# CROIX-ROUGE

## La réorganisation de l'aide sanitaire volontaire

L'arrêté du Conseil fédéral sur l'aide sanitaire volontaire et l'organisation des formations Croix-Rouge du 25 juillet 1950 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août dernier. Il servira de base à la réorganisation générale de l'aide sanitaire volontaire et à la fixation des rapports entre le Service complémentaire féminin et la Croix-Rouge, en ce sens que, désormais, le personnel infirmier féminin de l'armée sera mis à la disposition de cette dernière uniquement par la Croix-Rouge suisse. Sur la base de cet arrêté, en outre, la Croix-Rouge suisse passera un certain nombre de conventions particulières avec les écoles d'infirmières, l'Alliance suisse des samaritains et la Fédération des éclairées suisses.

## Les colonnes Croix-Rouge

Un cours d'introduction pour les membres des colonnes Croix-Rouge a eu lieu à Berne du 28 août au 9 septembre. D'autre part, les colonnes Croix-Rouge 11, 15, 17, 22, 24, 25 et 28 feront pendant le mois de septembre leur cours de répétition annuel de six jours.

## Les infirmières au Congrès de pédiatrie à Zurich

M<sup>lle</sup> Magdelaine Comtesse, chef du bureau des infirmières de la Croix-Rouge suisse, a pris part à la journée des infirmières qui eut lieu à Zurich, à fin juillet dernier, dans le cadre du Congrès international de pédiatrie réuni dans cette ville. Des infirmières représentant 17 nations participèrent à ce Congrès.

## Une école internationale d'infirmières dans la Forêt-Noire

M<sup>lle</sup> Anni Pfirter, collaboratrice du bureau des infirmières de la Croix-Rouge suisse, a eu l'occasion de

visiter dernièrement l'Ecole internationale d'infirmières de Wehrawald, dans la Forêt-Noire. Cette institution, qui est financée par l'Aide suisse à l'Europe et dirigée par des Suisses, donne aux infirmières diplômées de tous les pays la possibilité de se perfectionner dans les soins aux tuberculeux.

## La Croix-Rouge suisse achète des lits

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de fr. 182 500.— pour l'achat de lits, destinés à compléter le matériel d'hôpital dont la Croix-Rouge suisse dispose déjà pour les cas de catastrophes ou de guerre.

## Des crédits pour le Secours aux enfants

La Commission du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a voté récemment un crédit de 64 000 francs qui sera couvert par les parrainages symboliques et les parrainages-réfugiés. Ce montant permettra d'envoyer de la literie et des ustensiles de ménage dans divers camps de réfugiés en Autriche. Par ailleurs, la Commission a voté deux crédits de fr. 120 000.— et fr. 60 000.— respectivement, le premier pour l'achat de textiles destinés aux parrainages-réfugiés individuels, et le second pour l'hospitalisation de 57 enfants réfugiés, pendant six semaines, dans divers homes de la Croix-Rouge bavaroise.

## La section zurichoise envoie des fonds

La section zurichoise de la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition du Secrétariat général à Berne, pour le Secours aux enfants et les secours d'après-guerre, une somme de fr. 20 000.— prélevée sur le produit de la collecte qu'elle a effectuée en mai dernier auprès des firmes.

## RECTIFICATION

### Où se procurer du plasma desséché en cas d'urgence?

Le tableau qui a paru sous ce titre à la page 28 de notre dernier numéro (juillet/août 1950) doit être complété comme suit:

Canton et localité	Dépôt	Section de la Croix-Rouge suisse
Vaud		
Lausanne	Centre de transfusion de Lausanne, Av. Vinet 38, téléphone 24 61 83	Lausanne
Neuchâtel		
Neuchâtel	Centre de transfusion de la section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse, La Maternité, téléphone 5 39 81	Neuchâtel